RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

**ARRÊTÉ du 14 JUIN 2017**

**Fixant la date des élections à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA)**

NOR : AGRS1716667A

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu le décret n°92-172 du 21 février 1992 relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 fixant les conditions d'inscription sur les listes électorales et les modalités des élections à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

**ARRÊTE**

**Article 1er**

La date des élections des représentants du personnel à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture est fixée au lundi 20 novembre 2017.

Les listes des candidats devront être déposées le jeudi 19 octobre 2017 au plus tard.

Le dépouillement du scrutin sera effectué le lundi 27 novembre 2017.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris le 14 JUIN 2017

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation

Le chef du service des ressources humaines

Jean-Pascal FAYOLLE